Département du Pas-de-Calais

# REPUBLIQUE FRANCAISE

## MAIRIE D'ANNAY-SOUS-LENS

Arrondissement de Lens

Annay sous Lens, le 16 juin 2023



EXTRAIT DU REGISTRE AUX ARRETES DU MAIRE

N°212/2023 ARRETE PORTANT RESTRICTION DE CIRCULATION

Nous, Yves TERLAT, Maire d'ANNAY-SOUS-LENS, soussigné,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les articles L 131-1, L 131-2, L 131-3 et L131-4,
- Compte-tenu de l'installation d'une friterie et du concours de pétanque organisé Impasse du Puy de Dôme le 17 juin 2023,
- Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité des usagers,

### **ARRETONS**

## ARTICLE 1<sup>ER</sup>:

Des mesures d'interdiction de circulation (sauf riverains) seront appliquées le samedi 17 juin 2023 de 8 h à dimanche 18 juin à 13 h, impasse du Puy de Dôme.

## ARTICLE 2:

La signalisation réglementaire sera mise en place pour permettre l'application du présent arrêté conformément à l'instruction interministérielles.

### ARTICLE 3:

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

#### ARTICLE 4:

Monsieur le Maire d'ANNAY,

Les Services Techniques,

Madame le Commandant de POLICE de CARVIN sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.



